



Assemblée générale

Distr. générale
6 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 97 de l'ordre du jour

Développement durable et coopération économique internationale

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : Mme Jana **Simonová** (République tchèque)

I. Introduction

1. À sa 3e séance plénière, le 19 septembre 2001, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-sixième session la question intitulée :

« Développement durable et coopération économique internationale :

- a) Participation des femmes au développement;
- b) Mise en valeur des ressources humaines;
- c) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat;
- d) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 24e et 25e séances, le 6 novembre 2001. On trouvera un résumé de ses délibérations dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/56/SR.24 et 25). L'attention est également appelée sur le débat général que la Commission a tenu de sa 3e à sa 8e séance, du 1er au 3 octobre (voir A/C.2/56/SR.3 à 8). Il sera rendu compte

* Le rapport de la Commission sur ce point de l'ordre du jour sera publié en six parties sous la cote A/56/560 et Add.1 à 5.



comme suit, dans des additifs au présent rapport, des débats ultérieurs que la Commission aura consacrés à l'examen de la question :

<i>Alinéa du point de l'ordre du jour</i>	<i>Numéro de l'additif</i>
a)	1
b)	2
c)	3
d)	4
Propositions ne relevant pas d'un alinéa particulier.	5

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 97

Développement durable et coopération économique internationale

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'application de la résolution 51/172 de l'Assemblée générale et sur les recommandations de la septième table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement (A/56/221)

Lettre datée du 24 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration de Gênes et du Plan d'action de Gênes pour l'Afrique, adoptés au Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G-8, tenu à Gênes (Italie) du 20 au 22 juillet 2001 (A/56/222/-S/2001/736)

Lettre datée du 7 septembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/56/358 et Corr.1)

Lettre datée du 12 septembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/56/871)

Lettre datée du 25 septembre 2001, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Arménie et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/56/408)

Lettre datée du 21 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration adoptée par les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 lors de leur vingt-cinquième Réunion annuelle, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 16 novembre 2001 (A/56/647)

Lettre datée du 22 octobre 2001, adressée au Secrétaire général par l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/56/3)

a) Participation des femmes au développement

Rapport du Secrétaire général intitulé « Participation des femmes au développement : accès aux ressources financières : optique sexospécifique » (A/56/321 et Corr.1)

b) Mise en valeur des ressources humaines

Rapport du Secrétaire général intitulé « Mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement : application de la résolution 54/211 de l'Assemblée générale » (A/56/162)

Lettre datée du 19 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/56/306)

c) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat

Résumé par le Président de l'Assemblée générale du dialogue de haut niveau sur le thème « S'adapter à la mondialisation : faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale au XXIe siècle » (A/56/482)

Note verbale datée du 14 septembre 2001, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/56/364)

Lettre datée du 16 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/56/634-S/2001/1087)

Lettre datée du 16 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/56/635-S/2001/1088)

d) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

Lettre datée du 19 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/56/306)

4. À la 24e séance, le 6 novembre 2001, des déclarations liminaires ont été faites par la Sous-Secrétaire générale et Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales, au titre de l'alinéa a); le Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales, au titre de l'alinéa d); le Directeur de la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales, au titre de

l'alinéa c); et le Directeur du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à New York et le Conseiller principal et chef du Groupe du développement social du Bureau des politiques de développement du Programme des Nations Unies pour le développement, au titre de l'alinéa b) (voir A/C.2/56/SR.24).
